Association Lathus Vent Debout 4 Chez Tabuteau 86390 Lathus-Saint-Rémy

Madame la commissaire-enquêteur Clarisse Rougier

Mairie de Saint-Barbant 87330 Saint-Barbant

Lathus, le 15 octobre 2018

Monsieur, c'est au nom de l'ensemble des membres de l'association Lathus Vent Debout que je vous prie de bien vouloir prendre en considération les arguments suivants, qui s'opposent à la construction d'un parc éolien de 4 aérogénérateurs de 180 m dans le bocage de Saint-Barbant.

Nous souhaitons ici insister sur **les impacts économiques et sociaux** qu'aurait l'implantation d'une centrale industrielle éolienne à Saint-Barbant, mais aussi vous faire part des conséquences déjà réelles de l'envahissement promis de notre bocage.

Le parc projetté par la société allemande WPD, à 7 km de Lathus-Saint-Rémy, vient en effet s'ajouter <u>aux 5 parcs éoliens prévus dans un rayon de 6 km autour de Lathus Saint-Rémy,</u> avec Enertag (5 machines) à Plaisance, EDPR (8 machines) à Lathus, Valeco (7 machines) à Bussière-Poitevine, auxquels s'ajoutent le projet Gamesa (8 machines) à Bussière-Poitevine, rejeté en août 2016 par les deux préfectures du 86 et du 87, et Volkswind (5 machines) refusées à Plaisance, qui fait actuellement l'objet d'un recours de la part du promoteur.

Saint-Barbant fait partie de des territoires « hyper-ruraux » tels que définis par le sénateur Bertrand dans son rapport intitulé « Ruralité et hyper-ruralité : restaurer l'égalité républicaine » remis au gouvernement en novembre 2014. Fortement handicapés sur le plan économique par leur éloignement des grands centres urbains, ces territoires qui composent « la diagonale du vide » sont simultanément riches de tout ce qui aujourd'hui fait souvent défaut en zone urbaine : espace, environnement préservé d'une artificialisation excessive, tranquillité, richesse de la biodiversité.

L'industrialisation de ces territoires n'est plus à l'ordre du jour et leur maintien, ainsi que celui de la qualité de vie de leurs habitants, dépend essentiellement de la manière dont ils savent et sauront utiliser ces atouts pour en faire le tremplin de leur développement.

Il se trouve que la zone de 10-15 km autour de Saint-Barbant présente une richesse particulière en raison de son patrimoine architectural – églises, châteaux, bourgs – et de son patrimoine naturel – milieux humides, bocage, axes migratoires, zones Natura 2000, Znieff —, à moins de 10 km de l'emblématique site classé du Roc d'Enfer, connu et reconnu dans toute la région et au-delà.

Nous adhérons à l'analyse du sénateur Bertrand selon laquelle la préservation et la valorisation de ces patrimoines, dans les zones d'hyper-ruralité très désavantagées en termes d'activité économique, sont un réel investissement pour l'avenir.

C'est pour ces raisons que la préfecture de l'Indre multiplie les refus de parcs éoliens :

- Parnac /St Gilles Les Loges : 6 éoliennes Rejet le 03.03.2017
- Parnac/St Gilles Les Champmas : 6 éoliennes Rejet le 03.03.2017
- Parnac Le Melet : 3 éoliennes Rejet le 03.03.2017
- Chaillac : 6 éoliennes Rejet le 01.06.2017
- Beaulieu: 5 éoliennes Rejet le 28.12.2017
- La Châtre Langlin: 12 éoliennes Rejet le 12.01.2018
- Mouhet: 4 éoliennes Rejet le 14.03.2018

C'est enfin pour cette raison que les élus locuax sont de plus en plus nombreux à prendre position contre le développement déraisonné des projets éoliens dans le sud-Vienne. Sur ce sujet , le député Jean-Michel Clément (ex-LRM) multiplie les prises de position publiques (voir une récente tribune en annexe).

Les régions qui respecteront et défendront leur authenticité deviendront de plus en plus attractives pour la population française, désormais à 80 % installée en zone urbaine. C'est donc un véritable investissement que de préserver cette ruralité intacte, de la faire connaître et de la rendre accessible à des citadins de plus en plus avides de sécurité, de calme et de nature.

On constate déjà que des communes rurales revivent grâce à l'apport d'une population nouvelle de "néo-ruraux", mais aussi de ressortissants de la Communauté européenne séduits par la sérénité d'un paysage authentique et par la qualité de vie. Ces nouveaux habitants ont déjà contribué à ralentir fortement le déclin démographique et économique en cours avant les années 2000.

De même, le tourisme vert tend à se développer avec l'ouverture de nombreux gîtes ruraux et chambres d'hôtes, qui entraînent des retombées économiques notables pour l'économie locale (commerces, restauration, emplois de services de proximité, artisans, loisirs touristiques, etc.).

Jusqu'à présent, les élus communaux, départementaux et régionaux ont fait porter leur effort sur le renforcement de l'attractivité touristique de nos territoires. Parmi les dispositifs déjà en place dans le sud-Vienne, le label <u>Pays d'Art et d'Histoire</u>, la <u>Charte paysagère</u>, ou la réhabilitation de quelque <u>1 400 km de chemins de randonnée</u> entretenus et balisés, contribuent fortement à la mise en valeur de notre région aux yeux des visiteurs. Et les projets ne manquent pas : mise en place d'un <u>schéma touristique</u> structuré, ainsi que <u>l'Institut Joël Robuchon</u> qui, s'il arrive à son terme, représentera une vitrine au potentiel inestimable pour le Montmorillonnais.

L'industrialisation de ces paysages par l'implantation de centrales éoliennes porterait un coup sévère à l'effort consenti par la population pour conserver et valoriser économiquement ses patrimoines et son environnement.

L'hébergement touristique – gîtes et chambres d'hôtes – est aujourd'hui une réalité économique dans nos communes. Beaucoup y ont investi, car c'est souvent le moyen de conserver un patrimoine onéreux à entretenir en le valorisant. La dégradation et la banalisation des paysages risquent de coûter cher, non seulement à ceux qui ont voulu profiter économiquement de leur attractivité, mais aussi à l'ensemble de la filière touristique.

Dans le Montmorillonnais, la crainte des hébergeurs touristiques et des artisans face à l'effet repoussoir des éoliennes est déjà un fait.

Impacts du projet éolien sur la vie sociale et le « vivre-ensemble »

On constate que dans toutes les communes concernées, un projet éolien a un coût social durable. Les procédés mis en œuvre par les promoteurs pour faire avancer leur projet dans l'ombre et les figer ensuite sans que la population ait réellement son mot à dire provoquent incompréhensions, frustrations, soupçons et ressentiment.

Il s'installe peu à peu entre les gens un clivage profond qui divise les "pro" et les "anti", lequel se transforme parfois en "les gens d'ici" et "les étrangers" (entendons par là les néo-ruraux, les Anglais, les gens qui ne sont pas nés ici, les résidents secondaires). Cette véritable fracture sociale, qui s'accompagne quelques fois en violence verbale, crée dans des communes où le bon voisinage et le « vivre ensemble » régnaient auparavant, un climat délétère tant pour les personnes que pour le dynamisme communal.

Dans nos associations, les gens sont inquiets. Certains de nos membres, de milieu modeste voire très modeste, s'inquiètent de voir leur seul bien immobilier (de petites maisons acquises à peu de frais et sans grande valeur marchande, mais qui représente leur seule richesse), à Saint-Rémy en particulier, subir les conséquences du parc sans pouvoir quitter leur maison ni la revendre.

D'autres, Anglais venus s'installer ici il y a une quinzaine d'années, ayant rénové à grands frais des maisons anciennes ou des granges, ayant passé toutes leurs économies dans ces projets immobiliers en vue de démarrer avec toute leur famille une nouvelle vie dans un lieu calme et préservé, souhaitent désormais revendre leur bien de peur de le voir cerné de machines industrielles.

Ce sont ces mêmes « Anglais » ou « Parisiens » (néoruraux) qui sont pointés du doigt par certains élus ou natifs du sud-Vienne ou du nord-Haute Vienne comme non légitimes à avoir un avis sur la stratégie de gestion et de développement de notre territoire. Ce sont pourtant ces mêmes personnes qui sont venues s'installer ici et relancer les commerces, remplir les écoles en leur évitant une fermeture inéluctable, faire travailler les artisans et payer

des impôts locaux. Ce sont ces mêmes personnes qui ont acheté à prix d'or des maisons en très mauvais état dont personne ne voulait...

La vie en milieu hyper-rural n'est pas facile. Les services disparaissent un à un, les commerces sont rares, les gisements d'emploi sont quasi-inexistants, nous sommes isolés de la vie culturelle et soumis aux aléas climatiques de façon bien plus forte qu'en ville.

Mais pour beaucoup, nous avons choisi cette vie avec ses difficultés pour les seuls mais inestimables atouts que nous avons ici : la richesse de la biodiversité, la qualité du silence, la clarté des nuits étoilées, et de vastes paysages exempts d'habitations ou de bâtiments.

S'il vous plaît, ne nous retirez pas cela.

Il existe d'autres moyens de mettre en place un système énergétique plus vertueux qu'aujourd'hui, même si la France est déjà l'un des plus faibles émetteurs de Co2 en Europe, du fait de l'énergie nucléaire. La transition énergétique pourrait passer non pas par une multiplication de la production d'électricité (la France est déjà largement exportatrice de courant électrique, elle produit bien plus qu'elle ne consomme), mais bien par une réduction des consommations.

Cette réduction des consommations ne pourra passer que par un soutien massif des pouvoirs publics à l'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations : meilleure isolation, et système de production domestique (géothermie, panneau solaire, etc.). Si les subventions à l'énergie éolienne étaient affectées à aider les ménages à améliorer leur logement, le bilan en termes d'emplois créés (emploi non délocalisables d'artisans, à la différence des contrats précaires et travailleurs détachés largement employés dans la filière éolienne), d'émissions de gaz à effet de serre, et de paix sociale serait bien plus vertueux qu'aujourd'hui. Mais cela est un autre débat.

En espérant voir notre contribution portée au dossier d'enquête publique de WPD à Saint-Barbant, et que notre point de vue vous aura éclairé sur les enjeux de cette centrale éolienne tels qu'ils sont vécus par la centaine d'adhérents et sympathisants de l'association Lathus Vent Debout.

Aurélie Percheron

Présidente de Lathus Vent Debout 4 Chez Tabuteau 86390 Lathus-Saint-Rémy De: Aurélie Percheron percheron.aurelie@wanadoo.fr

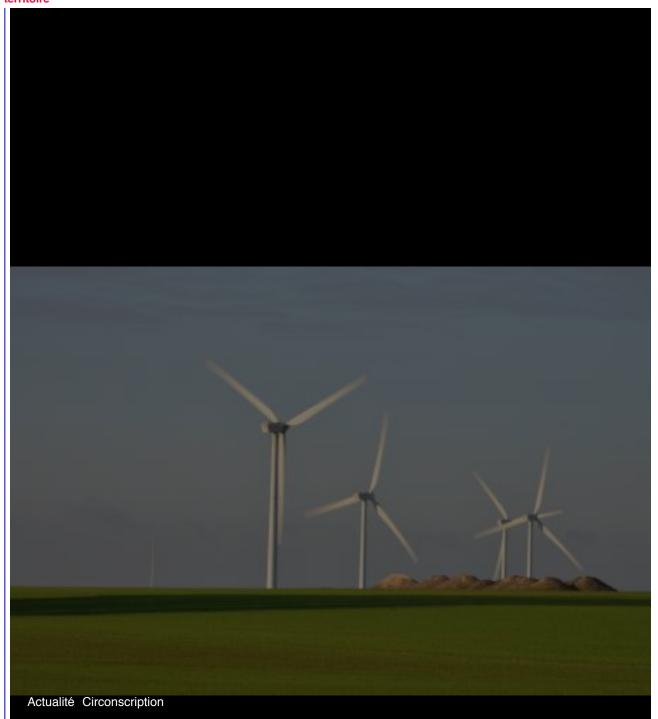
Objet: Fwd: Jean-Michel Clément : le développement des énergies renouvelables ne saurait se faire au détriment du

développement de notre territoire

Date: 29 mars 2018 17:38

À:

Tribune : le développement des énergies renouvelables ne saurait se faire au détriment du développement de notre territoire



Tribune : le développement des énergies renouvelables ne saurait se faire au détriment du développement de notre territoire

17 mars 2018 Par jm.clement Aucun commentaire
Facebook Twitter Google+ LinkedIn Pinterest





Elus responsables, nous sommes aujourd'hui conscients que nous devons contribuer par l'action politique à la nécessaire transition énergétique. Et ceci quel que soit notre niveau de responsabilité.

Mais, nous sommes aussi des élus d'un territoire dont nous devons construire l'avenir, alors qu'il est aujourd'hui menacé par le développement anarchique de projets éoliens ; et nous sommes de plus en plus nombreux à

nous interroger sans pour autant oser le dire.

Le moment est venu, pour nous, de l'afficher ouvertement avant qu'il ne soit trop tard.

A l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine, le Sud-Vienne concentre un nombre incalculable de projets qui compromettent l'identité même de ce territoire, pourtant reconnu par plusieurs labels, ... à l'échelle mondiale comme l'UNESCO ou le Ministère de la Culture.

Si nous n'y prenons pas garde, nous risquons de tout perdre et de compromettre l'axe essentiel de notre économie du futur : le tourisme.

Comment faire demain de l'activité touristique, compétence partagée de nos communautés de communes et du département, un axe de développement économique, sans prendre en compte toutes les dimensions de notre territoire?

Comment encourager ceux qui investissent dans ce territoire autour de cette idée de patrimoine à Saint-Savin et St-Martin-l'Ars ?

Comment continuer à développer une politique d'accueil à Romagne ou à Pressac et dans nos gîtes ruraux ?

Comment convaincre des investisseurs étrangers de se mobiliser autour d'un monument historique et de la gastronomie ?

Oui nous pensons qu'il est encore possible d'être raisonnable. Et s'il existe des lieux de concertation comme l'élaboration du SCoT Sud-Vienne, chacun, une fois reparti, ne doit pas oublier les orientations définies.

En attendant, soyons conscients que l'avenir d'un territoire se construit aussi à partir de son histoire. Si nous l'oublions, nous risquons de voir celui-ci perdre encore de la population dont le maintien ne peut être assuré que par l'arrivée de nouveaux résidents.

Combien seront-ils demain, si on leur réserve la perspective d'un environnement défiguré ?

Jean-Michel CLÉMENT, Député de la Vienne

Les premiers signataires qui s'associent à cette tribune :

M. Alain FOUCHÉ, Sénateur de la Vienne

Mme Reine-Marie WASZAK, Conseillère régionale Nouvelle Aquitaine

Mme Annie LAGRANGE, Présidente du CCVG, Maire de Lussac les Châteaux

M. Jean-Olivier GEOFFROY, Président de la Communauté de communes Civraisien en Poitou, Conseiller départemental, Maire de Champniers

Mme Lydie NOIRAULT, Conseillère départementale, Maire de Joussé

Mme Marie DESROSES, Conseillère départementale de la Vienne

Mme Sylviane SAMBOR, Députée suppléante

M. Bertrand RENARD, Maire de Luchapt

Mme Gisèle JEAN, Maire de Queaux

- M. Michel PAIN, Maire de St Maurice la Clouère
- M. Rémy SOUBIROUS, Maire de Charroux
- M. Marc DAILLER, Maire de Nérignac et son Conseil municipal
- M. Richard KRZYZELEWSKI, Maire de La Trimouille
- M. Guy GEVAUDAN, Conseiller municipal de Montmorillon
- M. Jean-Marie ROUSSE, Maire de Saint-Savin
- M. Bertrand GEOFFRET, Maire de Saint-Saviol
- M. Jean-Pierre PROVOST, Maire de Linazay
- M. Jacques de CREMIERS, Maire de Paizay le Sec
- M. Philippe DOLIN, Maire de Bouresse
- M. Michel BIGEAU, Maire de Valdivienne

Mme Claudie BAUVAIS, Adjointe environnement au Maire de Valdivienne, Déléguée communautaire Vienne et Gartempe

- M. Jacques LARRANT, Maire de Saulgé
- M. Nicolas REVEILLAULT, Maire de Beaumont-St-Cyr
- M. Jean-Michel CHOISY, maire de Curzay-sur-Vonne
- M. Bernard RICHEFORT, Maire de Bourg Archambault
- M. Claude DAVIAUD, Maire de Gouex
- M. Michel JARRASSIER, Maire d'Usson-du-Poitou
- M. Régis SIROT, Maire de Persac
- M. Gilles THOMAS, Maire adjoint de Persac
- M. Jean-Marie PEIGNÉ, Maire de St-Pierre d'Exideuil
- M. Jean ROCHER, Maire de Champagné le Sec
- M. Mickaël ECALLE, 1er Adjoint au Maire de Champagné le Sec

Mme Séverine MOREAU, 2e Adjointe au Maire de Champagné le Sec

- M. Alain MARTIN, Maire de Lauthiers
- NA CULTURAL DE ALL NATURAL DE CUITA

IVI. GIIDEIT JALADEAU, IVIAIRE DE CIVRAY

Mme Alexandrine-Laëtitia BEALU, conseillère municipale à Blanzay

- M. Emmanuel LE GRELLE, Directeur Général de la Vallée des Singes, Romagne
- M. Xavier BOYER, Directeur de l'EPCC Abbaye de Saint-Savin sur Gartempe
- M. SCARTH, propriétaire du château de Mauprévoir
- M. Michel GUYOT et Mme Noemi BRUNET, propriétaires de l'Abbaye de la Réau, St Martin l'Ars
- M. Bertrand de la SEIGLIERE, La Roche-Posay

Laisser un commentaire

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

SOUMETTRE





1